

## **Sexe du chef de ménage et inégalités scolaires à Ouagadougou (Burkina Faso)**

*Madeleine Wayack-Pambè\*, Marc Pilon\*\**

La multiplication des travaux sur le genre à partir des années 1980 a conduit à imposer cette thématique comme un axe majeur de réflexion et de recherche dans les différents domaines de sciences sociales [Pfefferkorn, 2007]. Cette problématisation des rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans les recherches sur les pays en développement a permis de mieux rendre compte des inégalités dont les femmes font l'objet dans les sociétés, mais aussi de mettre en évidence leur apport spécifique dans différentes dimensions de l'organisation sociale, dont l'éducation des enfants. Plusieurs études montrent ainsi que le bien-être des enfants est mieux assuré par les femmes, surtout lorsqu'elles ont un pouvoir de décision sur les questions familiales [Handa, 1994 ; 1996]. D'autres au contraire soulignent une moins bonne scolarisation des enfants vivant dans les ménages dirigés par les femmes que dans ceux dirigés par les hommes et attribuent cette situation à l'éloignement structurel des femmes des ressources (éducation, formation, emploi, foncier) [Barros, Fox, Mendonca 1997 ; Fuwa 1999]. Ce double constat apparemment contradictoire traduit en réalité la diversité des contextes géographiques, culturels et sociaux dans lesquels les ménages sont observés.

En Afrique subsaharienne, dans le champ de l'éducation, les recherches sur le genre sont dominées par la thématique de la sous-scolarisation des filles, en partie parce que la préoccupation des politiques nationales et internationales est focalisée sur la réduction de la fécondité, celle-ci étant favorisée par un bon niveau de scolarisation des femmes [Lange, 2007]. Par conséquent, l'influence des rapports sociaux de sexe au niveau des adultes et particulièrement le rôle des femmes sur les processus scolaires familiaux ont été peu étudiés. En démographie, les connaissances sur cette question proviennent des études sur les déterminants familiaux de la demande scolaire à travers la variable « sexe du chef de ménage ». Ces études concluent pour la plupart que vivre dans un ménage dirigé par une femme

---

\* Démographe, Doctorante CEPED, Université Paris-Descartes.

\*\* Démographe, Directeur de Recherche – Institut de Recherche pour le Développement (UMR 196).

plutôt que par un homme offre des opportunités de scolarisation plus grandes aux enfants, en particulier ceux de sexe féminin [Lloyd, Blanc, 1996 ; Pilon, 1995 ; Pilon, 1996 ; Sibanda, 2004 ; Townsend, Madhavan, Tollman, Garenne, Kahn, 2002 ; Wakam, 2003]. Ces études positionnent ainsi le sexe du chef de ménage comme un facteur décisif de la scolarisation des enfants, mais leurs interprétations de ce résultat se heurtent aux limites relatives aux faibles effectifs des femmes chefs de ménage dans les données utilisées.

L'article examine les comportements différentiels des hommes et des femmes chefs de ménage face à la scolarisation des enfants à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso, et leurs éventuels effets sur les inégalités scolaires, notamment celles de genre. Alors que les analyses existantes se focalisent essentiellement sur la scolarisation dans l'enseignement primaire, nous nous proposons ici de considérer plusieurs « temps » de la scolarisation : la fréquentation de la maternelle chez les 3-4 ans ; la fréquentation scolaire primaire chez les 7-12 ans ; et enfin, la fréquentation scolaire au niveau secondaire chez les 14-16 ans. Pour ce faire, une analyse descriptive, puis multivariée a été conduite à partir de la base des données censitaires de 2006 pour la ville de Ouagadougou, dont les principaux résultats seront exposés après une brève revue de la littérature et une présentation de la problématique, des données utilisées et de la méthodologie suivie.

## Revue de la littérature et problématique

Dans leur étude portant sur les déterminants familiaux de la scolarisation dans sept pays africains, Lloyd et Blanc [1996] constatent que les probabilités de fréquenter l'école et d'atteindre la quatrième classe du primaire sont plus grandes pour les enfants âgés entre 6 et 14 ans qui résident dans les ménages dirigés par des femmes que pour ceux qui résident dans les ménages dirigés par les hommes, et que les effets sont encore plus bénéfiques pour les performances scolaires des filles. Ces auteurs attribuent ce résultat non seulement au fait que les femmes seraient de meilleures gestionnaires que les hommes, mais aussi à l'autonomie d'action dont jouissent celles qui sont à la tête d'un ménage, et qui leur permet d'orienter les ressources vers les enfants. Le même constat de meilleure scolarisation dans les ménages dirigés par des femmes, particulièrement pour les filles, est fait par d'autres auteurs [Wakam, 2002]. D'aucuns postulent que, outre les facteurs économiques, l'insertion des femmes dans les réseaux sociaux dont elles seraient de meilleures utilisatrices que les hommes, leur permettrait de bénéficier de l'appui d'autres membres de la famille pour la gestion de leur ménage et de leur progéniture, en particulier d'autres femmes [Townsend, Madhavan, Tollman, Garenne, Kahn, 2002]. Ces dernières (tantes, grand-mères) procurent un soutien et des encouragements plus grands aux filles pour leur scolarisation, et montrent une relative « négligence » à l'endroit des garçons. Les motivations avancées par ces femmes sont que les filles doivent mieux s'armer en vue de leur mariage futur pour faire face à la transformation des rapports entre hommes et femmes dans le couple [Booth, 2003].

Cependant, s'il semble établi que les femmes africaines chefs de ménage scolarisent plus les enfants que ne le font les hommes, cela n'est pas vrai pour tous les enfants, et il existe au sein de leurs ménages des discriminations entre enfants face à la scolarisation. Shapiro et Tamashe [2001] trouvent par exemple à Kinshasa que les filles âgées de 10 à 14 ans qui vivent dans des ménages dirigés par les femmes ont des probabilités moindres d'atteindre un niveau scolaire élevé que celles qui vivent dans un ménage dirigé par un homme, alors que le résultat est statistiquement non significatif pour les garçons du même groupe d'âge. En revanche, les adolescents de 15-19 ans tous sexes confondus ont des chances plus grandes d'achever une scolarité élevée lorsqu'ils sont dans un ménage dirigé par une femme, et ce, plus encore s'ils sont de sexe féminin. Bien qu'elle ne mette pas en relation le lien familial qui unit les enfants au chef de ménage et le genre de ce dernier, cette étude relève néanmoins l'importance de ce lien dans la détermination de la participation scolaire des enfants. Les auteurs notent ainsi que les enfants qui ne sont pas de la progéniture du chef de ménage ont moins de chances d'achever un niveau d'éducation élevé que les propres enfants du chef de ménage, excepté les frères de ce dernier qui eux, ont les meilleures performances scolaires. Il semble également que l'influence du lien de parenté des enfants avec le chef de ménage soit arbitrée par la coresidence avec un ou les deux parents biologiques. Kermyt [2000] observe ainsi qu'en Afrique du Sud la présence d'au moins un parent biologique dans le ménage améliore les chances de scolarisation des enfants.

Les études démographiques au Burkina Faso et en particulier à Ouagadougou<sup>1</sup> qui examinent de façon spécifique le rôle des rapports sociaux de sexe entre adultes sur les inégalités scolaires selon le statut familial des enfants et leur genre sont rares et souvent parcellaires. À Ouagadougou, l'analyse de la division sexuelle des tâches au sein des ménages faite par Poirier, Baya, et Zoungrana [1998] met en lumière des logiques de reproduction sociale qui condamnent aux travaux domestiques une catégorie de filles et permettent la scolarisation des enfants biologiques. Ce comportement des femmes des zones urbaines, traduit un désir d'émancipation qui les pousse à investir dans la scolarisation de leurs propres filles, au détriment d'autres moins favorisées [Gérard, 1997].

Les travaux réalisés par Kobiané [2003, 2006] sur les déterminants familiaux de la scolarisation au Burkina Faso mettent quant à eux en évidence la propension des femmes chefs de ménage à mieux scolariser les enfants au primaire, ainsi que la place centrale du statut familial des enfants dans la demande scolaire des ménages à Ouagadougou. Ils montrent également comment la meilleure scolarisation des enfants dans les ménages dirigés par les femmes dans la capitale

---

1. Le Burkina Faso, dont la population est l'une des moins éduquées au monde, a mis en place un Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) entre 2000 et 2009. Ce plan, qui avait pour objectif de « porter le taux de scolarisation à 70 % en l'an 2009, avec un effort particulier pour les filles et les enfants des zones rurales les plus défavorisés » [MEBA, 1999, p. 86], a logiquement marginalisé Ouagadougou, qui présentait une situation privilégiée en matière de scolarisation, avec un taux net de scolarisation de 76 % en 2005, alors que ce taux était au niveau national de 53 % la même année.

burkinabè bénéficie à leurs propres enfants, et se fait au détriment des jeunes filles accueillies pour les travaux domestiques. Cependant, du fait que l'intégration du statut familial des enfants ne va pas au-delà de la simple dichotomisation « enfant du chef de ménage/autre enfant », l'auteur n'est pas en mesure de détailler suffisamment la relation entre le sexe du chef de ménage et les variations des inégalités scolaires auxquelles font face les enfants non biologiques selon leur genre et leur lien familial.

L'accueil ou placement d'enfants extérieurs au noyau familial dans les ménages urbains à Ouagadougou découle d'une tradition de circulation des enfants entre les familles de la parenté élargie en Afrique de l'Ouest, pratique connue sous le nom de confiage [Isuigho-Abanihe, 1985 ; Lallemand, 1976]. Cette pratique, qui structure les stratégies scolaires des familles, est fortement sexuée et relève de motifs divers qui mettent les enfants dans des positions inégales face à leurs possibilités de scolarisation. Parmi les enfants non biologiques recensés dans les ménages urbains, certains sont confiés pour des raisons de scolarisation, surtout les garçons, d'autres sont accueillis ou recrutés pour l'aide aux travaux domestiques, généralement de jeunes filles, d'autres encore vivent avec l'un de leurs parents biologiques ou les deux dans le cadre d'une coresidence familiale avec le chef de ménage [Antoine, Guillaume, 1986 ; Guillaume, Vimard, Fassassi, N'Guessan, 1997]. Il est important d'analyser l'interaction entre les différents statuts des enfants et le sexe du chef de ménage, car selon que ce dernier est un homme ou une femme, les caractéristiques des enfants présents dans le ménage prennent des formes variables selon leur âge et leur sexe.

Cette approche est d'autant plus utile que les ménages dirigés par les femmes considérées comme les plus pauvres font partie des populations cibles des actions qui visent à réduire les inégalités dans la demande scolaire, or ce critère peut se révéler inopérant pour certains enfants. Pilon [2007] montre par exemple que l'accueil de jeunes filles dans les familles des classes supérieures et moyennes pour lesquelles l'école représente un enjeu de reproduction sociale permet à ces familles de déléguer les tâches domestiques aux filles « confiées », afin d'assurer la scolarisation de leurs propres enfants. Ces filles « autres » des ménages aisés et/ou dont le chef a un niveau d'éducation secondaire ou supérieur, et qui présentent les plus faibles indicateurs en matière de scolarisation, sont invisibles pour les politiques de réduction des inégalités de scolarisation.

Qu'en est-il des différences de scolarisation selon le sexe du chef de ménage et comment se déclinent-elles en deçà du primaire, dans la petite enfance, et au-delà, au niveau secondaire ? Comment ces différences sont-elles arbitrées par les caractéristiques propres à chacun de ces deux types de ménage et par celles des enfants, en particulier leur genre et leur statut familial ? Les données d'enquêtes, faute d'effectifs suffisants de femmes chefs de ménage ayant au moins un enfant d'âge scolaire, ne permettent pas de répondre à cette dernière question, ce qu'autorisent, en revanche, les données censitaires, en particulier celles du recensement général de la population du Burkina Faso de 2006.

## Sources de données et méthodologie

Les analyses présentées dans cet article utilisent les données issues du volet « ménage ordinaire »<sup>2</sup> du dernier recensement de la population et de l'habitat 2006 [INSD, 2006] du Burkina Faso, pour la ville de Ouagadougou. Les données du recensement ne constituent évidemment pas le mode d'observation le plus approprié des stratégies scolaires familiales, et elles comportent des limites inhérentes à leur nature, outre celles liées à la collecte, et qui sont bien connues. On peut notamment mentionner le fait qu'étant recueillies uniquement au niveau du ménage, ces données ignorent les processus de décision qui se situent parfois au-delà de celui-ci. Elles ne tiennent pas non plus compte des dynamiques des itinéraires des individus (enfants et adultes), ou encore du caractère transitoire des situations dans lesquelles ces derniers sont recensés. En dépit de ces imperfections, l'intérêt majeur de cette source de données réside dans son caractère exhaustif, qui rend possible la conduite d'analyses détaillées et significatives que la taille des échantillons des enquêtes n'autorise pas<sup>3</sup>. Ainsi, compte tenu de la faible prévalence des femmes chefs de ménage au Burkina Faso, seules les données censitaires permettent des analyses qui éclatent la catégorie de ces femmes en autant de sous-catégories relatives à leurs caractéristiques individuelles. Un autre avantage du RGPH 2006 est qu'ayant eu lieu pendant la période scolaire, les questions portant sur la scolarisation concernent bien la fréquentation scolaire et non les inscriptions<sup>4</sup>. Par ailleurs, l'enregistrement de l'occupation semble avoir tenu compte de la spécificité de l'activité économique des femmes, généralement sous-estimée dans les opérations de collecte<sup>5</sup>.

Notre objectif central portant sur l'influence des comportements différentiels des ménages dirigés par les femmes et de ceux dirigés par les hommes sur la scolarisation, la population retenue dans notre analyse est celle des enfants âgés de 3 à 16 ans célibataires et qui ne sont pas eux-mêmes chefs de ménage. Sont également exclus les enfants pour lesquels l'information sur le statut familial ou la fréquentation scolaire est manquante<sup>6</sup>. Au total, l'étude concerne 456 267 enfants sur un total de 466 408, répartis au sein de 191 590 ménages recensés à Ouagadougou en 2006, et dont 26 491 étaient dirigés par des femmes. Après une analyse descriptive des niveaux de fréquentation scolaire<sup>7</sup> dans les groupes d'âge

---

2. Pour le recensement, un ménage est une « unité socio-économique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont en commun à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci » [INSD, 2006, p. 11-12].

3. À titre d'exemple, l'Enquête démographique et de santé (EDS) de 2003 fournit un effectif équivalent à 852 ménages dirigés par les femmes au niveau national.

4. L'opération du recensement a eu lieu pendant le mois de décembre 2006.

5. Il était précisé aux enquêteurs de classer les domestiques rémunérées comme occupées, ainsi que les femmes au foyer qui pratiquaient « une activité quelconque rémunératrice » telle que la vente de beignets par exemple [INSD, 2006, p. 25]. Il est probable toutefois que l'activité domestique des jeunes filles non rémunérées ait été sous-estimée.

6. La proportion des enfants exclus correspond à 2 % du total des enfants de 3-16 ans. Des tests effectués montrent que leur élimination n'introduit pas de biais dans les analyses.

7. Selon les groupes d'âge officiels.

3-4 ans (maternelle), 5-6 ans (scolarisation précoce en primaire), 7-12 ans (primaire), et 13-16 (1<sup>er</sup> cycle du secondaire), en fonction du sexe des enfants et de celui du chef de ménage, nous avons eu recours aux régressions logistiques pour mettre en lumière les « effets nets » des différentes variables retenues afin d'expliquer les différences dans la fréquentation scolaire à ces groupes d'âge, particulièrement celle du sexe du chef de ménage. Bien que la tranche d'âge officielle pour la maternelle soit les 3-6 ans, la focalisation de l'analyse sur les 3-4 ans permet de mieux cerner la réalité de cette pratique éducative, sachant qu'à 5-6 ans une proportion importante d'enfants est déjà scolarisée au primaire, ce qui est caractéristique des zones urbaines où l'offre scolaire est importante.

Outre le sexe et le statut familial des enfants, ont été prises en compte des variables concernant le chef de ménage – sexe, niveau d'instruction, état matrimonial, religion, statut d'occupation, et niveau de vie du ménage<sup>8</sup> – et la structure démographique du ménage – nombre d'enfants âgés de 0-5 ans, nombre de garçons et de filles de 7-12 ans, de 13-16 ans et de 17-19 ans, nombre d'hommes et de femmes adultes âgés de 20-64 ans, et nombre de 65 ans ou plus.

### Caractéristiques des chefs de ménage à Ouagadougou

Les analyses faites à partir des données du recensement montrent qu'avec une proportion de 11 % pour l'ensemble du pays en 2006, les ménages dirigés par les femmes demeurent relativement rares au Burkina Faso, comparativement à la situation qui prévaut dans d'autres régions en développement, y compris en Afrique subsaharienne [Pilon, Vignikin, 2006]. La proportion de chefs de ménage féminins dans le pays est plus élevée en milieu urbain (15 %), mais elle l'est un peu moins dans la capitale (13,4 %). En ce qui concerne les ménages ouagalais comportant au moins un enfant âgé de 3 à 16 ans, la proportion est de 13,8 %.

La comparaison des caractéristiques sociodémographiques des chefs de ménage selon leur sexe (tableau 1) conduit à un certain nombre d'observations concernant les femmes-chefs de ménage. Du point de vue de l'âge, parmi les chefs de ménage, les femmes âgées de moins de 30 ans, et surtout de 60 ans ou plus sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes dans ces tranches d'âge. Cela est dû à une fréquence plus élevée à la fois de célibataires et de veuves parmi les femmes chefs de ménage. Celles qui sont jeunes et célibataires sont en majorité des étudiantes, et elles sont près de trois fois plus nombreuses dans cette catégorie que les hommes chefs de ménage. Plus des deux tiers des femmes chefs de ménage sont mariées, et ne corésident donc pas avec leur mari. Enfin, les femmes chefs de ménage apparaissent beaucoup moins souvent actives, se déclarant pour plus d'un tiers d'entre elles « occupées au foyer » (essentiellement des femmes mariées).

8. Il s'agit d'un proxy calculé à partir des caractéristiques de l'habitat et des biens possédés par le ménage.

Tableau 1 – Caractéristiques des chefs de ménage et de leur ménage, selon leur sexe, pour les ménages comportant au moins un enfant âgé de 3 à 16 ans

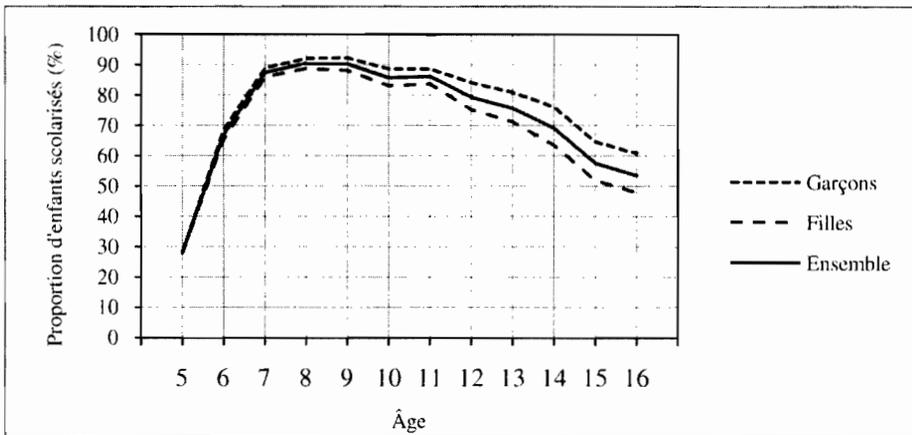
|                                                 |                                    | Homme           | Femme            | Ensemble |
|-------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------|------------------|----------|
| Âge                                             | < 30 ans                           | 9,2             | 11,8             | 9,6      |
|                                                 | 30-39 ans                          | 35,1            | 26,9             | 33,9     |
|                                                 | 40-49 ans                          | 30,3            | 30,0             | 30,3     |
|                                                 | 50-59 ans                          | 16,4            | 16,8             | 16,4     |
|                                                 | > 60 ans                           | 9,1             | 14,5             | 9,8      |
| Niveau d'éducation                              | Aucun                              | 49,1            | 56,1             | 50,1     |
|                                                 | Primaire incomplet                 | 9,2             | 7,3              | 9,0      |
|                                                 | Primaire complet                   | 9,8             | 8,2              | 9,6      |
|                                                 | Sec cycle 1                        | 14,4            | 14,4             | 14,4     |
|                                                 | Sec cycle 2                        | 7,7             | 7,5              | 7,7      |
|                                                 | Supérieur                          | 9,7             | 6,5              | 9,3      |
| État matrimonial                                | Célibataire                        | 2,8             | 10,6             | 3,9      |
|                                                 | Marié(e) monogame                  | 81,2            | 30,7             | 74,3     |
|                                                 | Marié(e) polygame                  | 11,1            | 6,4              | 10,4     |
|                                                 | Veuf/veuve                         | 0,7             | 45,4             | 6,9      |
|                                                 | Divorcé(e)                         | 0,5             | 5,5              | 1,2      |
|                                                 | Union libre                        | 3,7             | 1,4              | 3,4      |
| Statut d'occupation                             | Occupé(e)                          | 84,6            | 50,1             | 79,8     |
|                                                 | Chômeur/chômeuse                   | 2,0             | 0,9              | 1,8      |
|                                                 | En quête du 1 <sup>er</sup> emploi | 2,2             | 1,4              | 2,0      |
|                                                 | Retraité(e)                        | 5,0             | 1,5              | 4,5      |
|                                                 | Occupé(e) au foyer                 | 0,3             | 36,6             | 5,3      |
|                                                 | Élève ou étudiant(e)               | 0,6             | 1,6              | ,8       |
|                                                 | Rentier/rentière                   | 0,5             | 0,5              | ,5       |
|                                                 | Autres inactifs                    | 4,8             | 7,4              | 5,2      |
| Situation dans l'activité                       | Employeur                          | 3,8             | 2,1              | 3,6      |
|                                                 | Indépendant(e)                     | 54,8            | 63,1             | 55,5     |
|                                                 | Salarié(e)                         | 39,1            | 33,1             | 38,5     |
|                                                 | Autre non salarié(e)               | 2,3             | 1,8              | 2,3      |
| Indicateurs des conditions de vie (pourcentage) | Aisé                               | 29,9            | 35,0             | 30,6     |
|                                                 | Intermédiaire                      | 33,0            | 31,0             | 32,7     |
|                                                 | Pauvre                             | 37,1            | 34,0             | 36,7     |
| Total Effectif                                  | 100,0<br>165 617                   | 100,0<br>26 562 | 100,0<br>192 179 |          |

Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

### Situation éducative des enfants de 3-16 ans à Ouagadougou

Alors que l'âge officiel d'entrée à l'école primaire était de 7 ans en 2006 au Burkina Faso, un quart des enfants âgés de 5 ans, et 67 % des enfants âgés de 6 ans étaient inscrits à l'école au moment du recensement (graphique 1). Le pic de la fréquentation scolaire dans les données du recensement se situe à 8-9 ans pour les enfants des deux sexes, mais des différences dans les taux de fréquentation scolaire apparaissent en faveur des garçons dès l'âge de 7 ans. Ces écarts, qui augmentent avec l'âge, se creusent à partir de 11 ans, âge où la baisse des taux s'accélère chez les filles. Kobiané [2006] situe les premières arrivées des filles comme aides familiales en milieu urbain dans la tranche d'âge de 9-11 ans, ce qui explique probablement cette tendance. Au final, la discrimination à l'encontre des filles pour la scolarisation apparaît ainsi évidente dès 11 ans, et à l'âge de 16 ans, 61 % des garçons sont encore à l'école à Ouagadougou, pour seulement un peu moins de la moitié des filles, soit 47,8 %.

*Graphique 1 – Taux de fréquentation scolaire par âge et par sexe des enfants de 5 à 16 ans célibataires et non chefs de ménage à Ouagadougou en 2006*



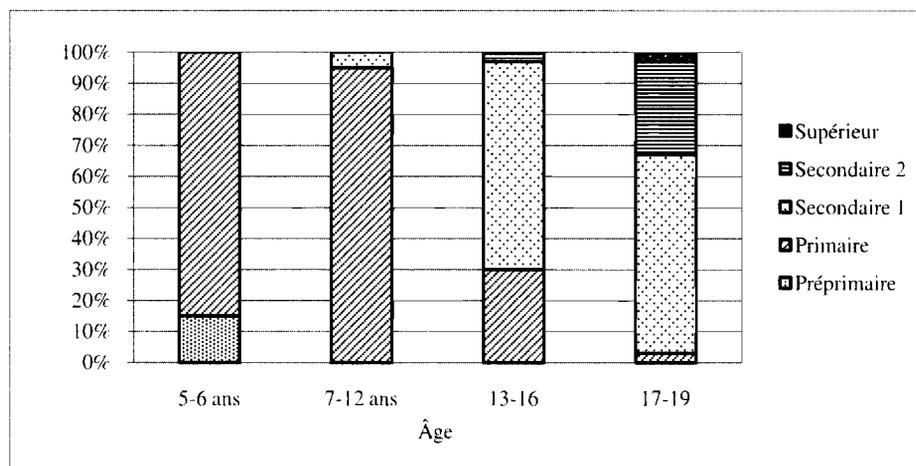
Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

Si la répartition des élèves par groupes d'âge officiels et selon le niveau d'enseignement suivi confirme la pratique de scolarisation précoce, elle met en lumière un autre phénomène fréquent au Burkina Faso, et notamment dans la capitale, à savoir l'importance des redoublements (graphique 2). La proportion d'enfants qui fréquentent un niveau inférieur à celui qui correspond théoriquement à leur âge s'avère particulièrement importante, avec notamment chez les 13-16 ans, 30 % d'élèves encore au primaire. Selon le tableau de bord de l'année scolaire 2006-2007, les taux de redoublement dans le primaire étaient respectivement de 7,7 % en cours préparatoire, 13 % en cours élémentaire, et 23,8 % en cours moyen [MEBA, 2007]. Ces « retards scolaires » s'accroissent au fil de la scolarité : 2 % des élèves de 17-19 ans, tranche d'âge correspondant au lycée, sont encore

scolarisés en primaire, et 62,8 % au collège. Des analyses faites par sexe montrent des distributions similaires pour les garçons et les filles, ce qui suggère que la discrimination scolaire envers les filles concerne d'abord l'accès à l'école.

L'analyse des taux de fréquentation scolaire par niveau (maternelle, primaire, et secondaire) et par groupes d'âge, selon le sexe du chef de ménage, le sexe et le statut familial des enfants (tableau 2) permet d'observer que la sous-scolarisation féminine concerne tous les groupes d'âge et tous les niveaux éducatifs, mais avec quelques nuances. Très peu marquée en maternelle (chez les 3-4 ans) et en termes de scolarisation précoce (fréquentation au primaire chez les 5-6 ans), elle s'accroît ensuite, du primaire au secondaire. À l'exception du niveau primaire, la scolarisation apparaît toujours plus élevée chez les enfants dont le chef de ménage est une femme, et c'est pour la maternelle que les écarts sont les plus importants. Cette différence reflète probablement une préoccupation scolaire plus grande chez les femmes, mais aussi les effets des campagnes de sensibilisation menées ces dernières années en faveur du préscolaire, et dont les messages s'adressent surtout aux mères.

*Graphique 2 – Répartition par groupe d'âge et par niveau d'études des enfants scolarisés âgés de 5 à 19 ans à Ouagadougou en 2006*



Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

La prise en compte du sexe des enfants révèle une discrimination à l'encontre des filles de 7-12 ans et de 13-16 ans, plus forte dans le cas des ménages dirigés par une femme. Les taux de fréquentation scolaire des garçons dans ces ménages sont supérieurs de 7 points à ceux des filles pour le premier groupe d'âge cité, et jusqu'à 15 points pour le deuxième, tandis que dans les ménages dont le chef est un homme, les écarts sont respectivement à 5 et 8 points. Il est possible que la plus forte présence des femmes adultes dans les ménages dirigés par des hommes (1,5 contre 0,5 dans les ménages dirigés par des femmes hormis ces dernières) favorise une participation scolaire plus grande des filles qui y résident. Wakam 2002,

Tableau 2 – Taux de fréquentation scolaire des enfants âgés de 3 à 16 ans à Ouagadougou en 2006 selon le statut familial et le sexe du chef de ménage

| Groupe d'âge et niveau  | Sexe des enfants | Sexe du chef de ménage |       | Statut familial de l'enfant* |      |      |      |       |
|-------------------------|------------------|------------------------|-------|------------------------------|------|------|------|-------|
|                         |                  | Homme                  | Femme | I                            | II   | III  | IV   | Total |
| 3-4 ans<br>Maternelle   | Filles           | 15,6                   | 22,9  | 16,3                         | 17,2 | 15,3 | 14,2 | 16,2  |
|                         | Garçons          | 16,1                   | 23,5  | 16,8                         | 17,9 | 15,2 | 14,1 | 16,7  |
|                         | Ensemble         | 15,9                   | 23,2  | 16,5                         | 17,6 | 15,1 | 14,1 | 16,5  |
| 5-6 ans<br>Primaire     | Filles           | 47,9                   | 49,8  | 48,9                         | 46,8 | 41,4 | 33,8 | 48,0  |
|                         | Garçons          | 49,6                   | 51,2  | 50,0                         | 51,5 | 45,9 | 46,4 | 49,8  |
|                         | Ensemble         | 48,7                   | 50,7  | 49,5                         | 49,1 | 43,3 | 36,9 | 48,9  |
| 7-12 ans<br>Primaire    | Filles           | 84,6                   | 82,3  | 91,0                         | 84,8 | 63,2 | 33,3 | 84,3  |
|                         | Garçons          | 89,4                   | 88,8  | 91,3                         | 86,9 | 79,5 | 48,8 | 89,3  |
|                         | Ensemble         | 86,9                   | 85,2  | 91,2                         | 85,8 | 69,2 | 37,0 | 86,7  |
| 13-16 ans<br>Secondaire | Filles           | 40,4                   | 39,6  | 54,6                         | 43,2 | 26,3 | 5,9  | 40,2  |
|                         | Garçons          | 48,3                   | 54,3  | 53,0                         | 44,5 | 41,7 | 16,7 | 49,1  |
|                         | Ensemble         | 43,9                   | 45,3  | 53,8                         | 43,8 | 31,7 | 7,5  | 44,1  |

Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

\* Sur la base du lien de parenté avec le chef de ménage et des informations sur la survie et résidence des parents, une variable « statut familial » a été créée, selon les modalités suivantes : enfant du chef de ménage (I) ; autre enfant apparenté au chef de ménage résidant avec au moins un parent (II) ; autre enfant apparenté au chef de ménage résidant sans aucun de ses parents (III) ; enfant sans lien de parenté direct avec le chef de ménage, et dont aucun parent ne réside dans le ménage (IV).

qui trouve un résultat similaire pour le Cameroun, l'explique par le fait que les femmes adultes se substitueraient aux plus jeunes pour les tâches ménagères et la garde des enfants, les libérant ainsi pour les tâches scolaires.

À quelques exceptions près (chez les 3-4 ans, et pour la scolarisation des garçons au primaire à 5-6 ans), les enfants des chefs de ménage sont toujours les plus scolarisés. La présence parentale semble plus profitable aux filles, car en dehors des enfants du chef de ménage, les enfants ayant au moins un de leurs géniteurs dans le ménage constituent un groupe où la discrimination à l'encontre des filles est quasiment inexistante. Corollairement, c'est parmi les enfants qui ne corésident avec aucun de leurs parents biologiques que la discrimination à l'encontre des filles est la plus forte, avec les taux de fréquentation scolaire les plus faibles pour les filles qui n'ont aucun lien familial avec le chef de ménage. La scolarisation

au secondaire ne concerne que 5,9 % des filles de 13-16 ans de cette catégorie (16,7 % pour les garçons de même statut familial), mais 54,6 % des filles de chefs de ménage. Ces résultats soutiennent l'hypothèse que la présence de filles sans lien familial dans les ménages de la capitale n'a pas pour motif principal leur scolarisation, mais plutôt l'aide aux travaux, notamment domestiques.

### **Influence du sexe du chef de ménage sur la fréquentation scolaire des enfants du ménage**

Dans un premier temps, nous avons évalué la part des inégalités de fréquentation scolaire entre enfants dues au sexe du chef de ménage, une fois prises en compte certaines caractéristiques individuelles des enfants et socioéconomiques du ménage<sup>9</sup>. Les rapports de cote<sup>10</sup> présentés dans le tableau 3 montrent qu'en dehors des caractéristiques sociodémographiques et économiques des ménages, le sexe du chef de ménage a un « effet net » sur la probabilité pour un enfant d'être scolarisé. À l'exception de la fréquentation au primaire des enfants âgés de 5-6 ans, les résultats confirment le constat d'une plus grande propension à scolariser les enfants dans les ménages dont le chef est une femme. Les effets sont plus déterminants et plus discriminants pour la fréquentation au préscolaire des enfants âgés de 3 à 4 ans, au primaire des garçons de 7-12 ans, et au secondaire des garçons de 13-16 ans au secondaire. Une fille âgée de 3 à 4 ans a 1,8 fois plus de chances de fréquenter une structure préscolaire, et un garçon près de deux fois plus, s'ils résident dans un ménage dirigé par une femme plutôt que par un homme. Les garçons qui vivent dans des ménages dont le chef est une femme ont respectivement 1,3 et 1,5 fois plus de chances d'être scolarisés en primaire que les autres garçons dans les tranches d'âge de 7-12 ans, et de 13-16 ans. L'avantage de résider dans un ménage dirigé par une femme pour les filles de ces deux derniers groupes d'âge est de 10 %, et les différences sont significatives au seuil de 10 % pour les 7-12 ans, et de 5 % pour les 14-16 ans.

Il convient toutefois de mentionner que les résultats sur les autres facteurs indiquent que, conformément à la littérature sur le sujet, les facteurs les plus influents de la scolarisation des enfants sont leur statut familial, le niveau de vie du ménage et le niveau d'instruction du chef de ménage. Les effets de ces facteurs varient cependant fortement entre les groupes d'âge et en leur sein, selon le sexe

9. Les variables introduites dans les régressions, hormis le sexe du chef de ménage, sont le statut familial de l'enfant combiné avec la coresidence avec les parents biologiques, le niveau d'instruction du chef de ménage, sa religion, son statut d'occupation, son statut matrimonial, le niveau de vie et la structure démographique du ménage.

10. Également appelé *odds ratio*, le rapport de cote mesure ici les chances relatives d'un groupe d'enfants d'une caractéristique donnée (ici, enfants des ménages dirigés par des femmes) de fréquenter l'école par rapport à un autre groupe d'enfants référents (enfants des ménages dirigés par des hommes). Une valeur du rapport de cote supérieure à 1, toutes choses égales par ailleurs, indique des chances plus élevées, et une valeur inférieure à 1, des chances moins importantes. Les différences sont d'autant plus significatives que la probabilité *p* que l'hypothèse nulle soit rejetée est forte. Cette probabilité peut être inférieure à 1 % (\*\*\*) , comprise entre 1 % et 5 % (\*\*), ou entre 5 % et 10 % (\*). Plus le seuil augmente, moins la probabilité est significative. Une probabilité supérieure à 10 % n'est pas significative.

des enfants. Les enfants non biologiques ont moins de chances d'être scolarisés que ceux du chef de ménage, et les chances de scolarisation des enfants augmentent avec le niveau de vie du ménage, de même qu'avec le niveau d'instruction du chef de ménage.

Tableau 3 – Rapports de cote de l'influence du sexe du chef de ménage sur la fréquentation scolaire des enfants du ménage âgés de 5 à 16 ans à Ouagadougou en 2006

| Sexe du chef de ménage | 3-4 ans   |           | 5-6 ans    |            | 7-12 ans |           | 13-16 ans |           |
|------------------------|-----------|-----------|------------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|
|                        | Fille     | Garçon    | Fille      | Garçon     | Fille    | Garçon    | Fille     | Garçon    |
| Homme                  | 1         | 1         | 1          | 1          | 1        | 1         | 1         | 1         |
| Femme                  | 1,759 *** | 1,947 *** | 0,987 n.s. | 1,064 n.s. | 1,107 *  | 1,278 *** | 1,107 **  | 1,476 *** |

Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

Note : n.s. indique que la probabilité n'est pas significative. Les étoiles \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les probabilités sont significatives à 90 %, 95 % et 99 %.

Une manière d'appréhender les attitudes différentielles des hommes et des femmes chefs de ménage sur la scolarisation est d'observer ce qui se passe à l'intérieur de chacun de ces types de ménages, c'est-à-dire d'examiner l'impact de la variation des caractéristiques sociodémographiques sur la scolarisation des enfants qu'ils hébergent. La comparaison entre les deux types de ménage (tableau 4) amène à faire plusieurs observations. Le premier aspect qui mérite d'être souligné est que les résultats relativisent le constat d'une meilleure scolarisation dans les ménages dirigés par les femmes, en ce sens qu'à l'exclusion du groupe des enfants âgés de 3-4 ans, la discrimination scolaire à l'encontre des filles, observable dans les deux types de ménages, y est plus élevée pour les filles. Une fille de 14-16 ans a 28 % de chances de moins de fréquenter l'école qu'un garçon si elle appartient à un ménage dirigé par un homme, mais ce pourcentage atteint 42 % si le ménage dans lequel elle réside est dirigé par une femme. En revanche, en ce qui concerne les différences selon le statut familial des enfants, il ressort des analyses que mis à part le groupe d'enfants le plus jeune, pour lequel cette variable n'est pas statistiquement significative chez les femmes chefs de ménage, les probabilités d'être scolarisé ou de ne pas l'être présentent les mêmes tendances dans les deux types de ménage.

Les enfants qui ne sont pas ceux du chef de ménage sont systématiquement sous-scolarisés, mais les ménages dirigés par les femmes sont moins discriminatoires que ceux qui le sont par des hommes pour les enfants qui résident avec au moins un de leurs parents biologiques, ou ceux qui sont apparentés au chef de ménage, mais dont aucun des parents n'est présent dans le ménage. Par ailleurs,

Tableau 4 – Rapports de cote de la probabilité de fréquenter une structure éducative à Ouagadougou par sexe du chef de ménage et par groupe d'âges scolaire

| Variables explicatives                                        | 3-4 ans            |                    | 7-12 ans           |                    | 14-16 ans          |                    |
|---------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                                               | Femme              | Homme              | Femme              | Homme              | Femme              | Homme              |
| <i>Sexe de l'enfant (Garçon)</i>                              |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Fille                                                         | 1,00 <sup>ns</sup> | 0,96 <sup>ns</sup> | 0,65***            | 0,67***            | 0,58***            | 0,72***            |
| <i>Statut familial de l'enfant (Enfant du chef de ménage)</i> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Enfant avec parent présent                                    | 0,92 <sup>ns</sup> | 0,73***            | 0,85*              | 0,45***            | 0,79***            | 0,47***            |
| Enfant apparenté au CM, parent non présent                    | 0,90 <sup>ns</sup> | 0,68***            | 0,38***            | 0,16***            | 0,32***            | 0,26***            |
| Enfant non apparenté, parent non présent                      |                    |                    | 0,05***            | 0,04***            | 0,03***            | 0,03***            |
| <i>Niveau d'instruction du chef de ménage (Aucun)</i>         |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Primaire                                                      | 1,96***            | 1,58***            | 1,78***            | 1,65***            | 1,27***            | 1,39***            |
| Secondaire cycle 1                                            | 2,84***            | 2,34***            | 1,85***            | 1,81***            | 1,81***            | 1,83***            |
| Secondaire cycle 2                                            | 4,39***            | 3,80***            | 1,44**             | 1,74***            | 1,78***            | 2,20***            |
| Supérieur                                                     | 5,88***            | 7,40***            | 1,32*              | 1,56***            | 1,64***            | 2,20***            |
| <i>Religion du chef de ménage (Musulmane)</i>                 |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Chrétienne                                                    | 1,34***            | 1,33***            | 1,56***            | 1,45***            | 1,39***            | 1,26***            |
| <i>Statut d'occupation du chef de ménage (Salarié)</i>        |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Actif non salarié                                             | 0,74*              | 0,95 <sup>ns</sup> | 0,90 <sup>ns</sup> | 0,91***            | 0,83**             | 0,89***            |
| Non actif                                                     | 0,72**             | 0,87**             | 0,97 <sup>ns</sup> | 0,89***            | 1,02 <sup>ns</sup> | 0,96 <sup>ns</sup> |
| <i>Statut matrimonial du chef de ménage (Mariée monogame)</i> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Célibataire                                                   | 0,92 <sup>ns</sup> | 0,86 <sup>ns</sup> | 0,77**             | 0,93 <sup>ns</sup> | 0,77***            | 1,24***            |
| Marié(e) polygame                                             | 0,79 <sup>ns</sup> | 0,69***            | 0,95 <sup>ns</sup> | 0,70***            | 0,81**             | 0,74***            |
| Veuf / veuve                                                  | 0,87 <sup>ns</sup> | 0,76 <sup>ns</sup> | 1,08 <sup>ns</sup> | 0,98 <sup>ns</sup> | 0,90*              | 1,00 <sup>ns</sup> |

suite du tableau p. 138 →

Tableau 4 (suite) – Rapports de cote de la probabilité de fréquenter une structure éducative à Ouagadougou par sexe du chef de ménage et par groupe d'âges scolaire

| Variables explicatives                   | 3-4 ans            |                    | 7-12 ans           |                    | 14-16 ans          |                    |
|------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
|                                          | Femme              | Homme              | Femme              | Homme              | Femme              | Homme              |
| <i>Niveau de vie du ménage (Pauvre)</i>  |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Intermédiaire                            | 2,13***            | 2,35***            | 2,22***            | 1,99***            | 2,09***            | 1,78***            |
| Aisé                                     | 7,85***            | 9,13***            | 2,90***            | 2,92***            | 3,26***            | 3,04***            |
| <i>Structure démographique du ménage</i> |                    |                    |                    |                    |                    |                    |
| Enfants de 0-5 ans                       | 0,80***            | 0,92***            | 0,90***            | 0,92***            | 0,81***            | 0,88***            |
| Nombre de garçons de 7-12 ans            | 0,84**             | 0,87***            | 1,04 <sup>ns</sup> | 0,92***            | 1,15***            | 1,05***            |
| Nombre de filles de 7-12 ans             | 0,89*              | 0,88***            | 1,02 <sup>ns</sup> | 1,01 <sup>ns</sup> | 1,07*              | 1,03**             |
| Nombre de garçons de 13-16 ans           | 0,74**             | 0,80***            | 1,12**             | 0,97*              | 0,96 <sup>ns</sup> | 0,95***            |
| Nombre de filles de 13-16 ans            | 1,10 <sup>ns</sup> | 1,15***            | 1,14***            | 1,14***            | 1,01 <sup>ns</sup> | 1,01 <sup>ns</sup> |
| Nombre de garçons de 17-19 ans           | 1,19 <sup>ns</sup> | 0,98 <sup>ns</sup> | 1,02 <sup>ns</sup> | 0,95**             | 0,94 <sup>ns</sup> | 0,96**             |
| Nombre de filles de 17-19 ans            | 1,26**             | 1,20***            | 1,05 <sup>ns</sup> | 1,09***            | 1,10**             | 1,08***            |
| Nombre d'hommes de 20-64 ans             | 0,95 <sup>ns</sup> | 0,95**             | 1,01 <sup>ns</sup> | 0,97**             | 0,98 <sup>ns</sup> | 0,98*              |
| Nombre de femmes de 20-64 ans            | 1,02 <sup>ns</sup> | 1,03*              | 0,99 <sup>ns</sup> | 1,09***            | 1,03*              | 1,08***            |
| Nombre de 65 ans ou plus                 | 1,12 <sup>ns</sup> | 1,02 <sup>ns</sup> | 1,08 <sup>ns</sup> | 0,99 <sup>ns</sup> | 1,15**             | 0,87***            |
| <b>R2</b>                                | <b>38,20</b>       | <b>36,50</b>       | <b>16,30</b>       | <b>20,20</b>       | <b>26,40</b>       | <b>25,70</b>       |

Source : Données du RGPH de Ouagadougou, 2006.

Note : n.s. indique que la probabilité n'est pas significative. Les étoiles \*, \*\* et \*\*\* indiquent que les probabilités sont significatives à 90 %, 95 % et 99 %.

les modèles testés sur les seuls enfants du chef de ménage<sup>11</sup> révèlent une absence de discrimination entre les filles et les garçons dans le groupe des 7-12 ans dans les deux types de ménages de ménage. Ils montrent aussi une fréquentation au secondaire légèrement meilleure des filles par rapport aux garçons dans les ménages dirigés par des hommes, et moins bonne dans ceux dont le chef est une femme, bien que les résultats soient faiblement significatifs. Il semble donc que les enfants que les femmes chefs de ménage scolarisent mieux que les hommes à Ouagadougou soient leurs fils, comparativement à leurs filles, et surtout les garçons d'autres statuts familiaux, comparativement aux filles des mêmes catégories. Ce résultat va à l'encontre de ceux généralement présentés pour l'Afrique subsaharienne, qui indiquent que la propension à mieux scolariser des femmes chefs de ménage est surtout bénéfique aux filles.

Précisons que les ménages dirigés par les femmes comportent proportionnellement plus d'enfants dont les parents vivent dans le même ménage, et plus d'enfants apparentés sans aucun parent corésident, que les ménages dirigés par les hommes. Les proportions sont respectivement de 13,2 % et 30,1 %, contre 3,5 % et 14,8 %. La majorité des enfants apparentés, dans les ménages dirigés par des femmes, sont des petits-enfants de ces dernières, surtout des petits-fils, et chez les hommes chefs de ménage, ce sont essentiellement des neveux ou des nièces. L'utilisation du terme « nièce » pour qualifier certaines filles n'indique pas nécessairement un lien de parenté réel avec le chef de ménage. Le terme s'applique aussi aux jeunes aides familiales domestiques, qui peuvent être soit des filles d'ami(e)s ou des cousines éloignées, soit des filles originaires du même village, qui sont accueillies dans le cadre du confiage [Jacquemin 2009]. La proximité plus grande du lien familial entre les enfants et les femmes chefs de ménage expliquerait donc en partie à la fois le fait qu'elles scolarisent davantage que les hommes certains enfants, et les plus fortes inégalités scolaires selon le genre qui existent au sein de leurs ménages.

Un autre résultat marquant est l'absence quasi totale de probabilité de fréquenter une structure éducative pour les enfants non apparentés au chef de ménage, quel que soit le sexe de celui-ci. Ceci confirme l'hypothèse déjà évoquée de la présence de ces enfants dans les ménages pour satisfaire des besoins de main-d'œuvre domestique (ou pour les activités économiques du ménage), et suggère que les décisions concernant leur scolarisation pourraient être antérieures à leur venue dans le ménage. Ces enfants ne font partie des stratégies scolaires des ménages dans lesquels ils résident que dans le sens où ils y sont accueillis pour libérer la force de travail des enfants du ménage, qui peuvent ainsi se consacrer à leurs études. La situation particulière des enfants non-apparentés montre ainsi les limites d'une analyse des déterminants de la demande scolaire à partir de la seule unité ménage.

---

11. Ces modèles ne sont pas présentés ici faute de place, mais sont disponibles pour les lecteurs intéressés.

Les autres facteurs explicatifs de la fréquentation d'une structure éducative dans les deux types de ménage vont globalement dans le sens attendu. Le niveau de vie du ménage surtout, et le niveau d'éducation du chef de ménage, sont les variables les plus discriminantes. Leurs effets sont dans l'ensemble plus importants dans les ménages dirigés par les hommes que dans ceux qui le sont par des femmes. Plus le ménage est aisé, plus les probabilités d'être scolarisés pour les enfants sont grandes, et plus le chef de ménage est instruit, meilleures sont les chances de scolarisation des enfants. À l'exception de l'influence négative de la polygamie chez les hommes et du célibat chez les femmes, l'effet relativement faible de l'état matrimonial du chef de ménage, surtout dans les ménages dirigés par les femmes, indique que le mode de constitution des ménages dirigés par les femmes intervient peu dans la détermination scolaire des enfants qu'elles hébergent.

La structure démographique du ménage affecte faiblement les possibilités scolaires des enfants et présente globalement des tendances similaires dans les deux types de ménage. La présence d'enfants âgés de 0 à 16 ans joue négativement sur les chances des enfants de 3-4 ans d'être scolarisés, peut être parce qu'à l'heure des choix dans les dépenses, leur mise dans une structure éducative peut ne pas être jugée primordiale. Un autre résultat classique est l'association négative de la présence d'enfants de moins de 5 ans avec la scolarisation des enfants de 7-12 ans et de 14-16 ans, et celles positive des autres enfants. Enfin, on observe également que la présence de filles aînées favorise celle de leur cadettes immédiates.

L'examen au sein de chaque groupe d'âge montre que si l'on exclut les caractéristiques individuelles des enfants, les caractéristiques sociodémographiques des ménages influencent plus particulièrement la fréquentation au préscolaire et au secondaire, comme en témoignent les variances expliquées des modèles respectifs. L'effet sur la scolarisation du niveau d'instruction du chef de famille est plus prononcé lorsqu'il s'agit d'un homme que d'une femme, surtout pour le groupe d'âge 14-16 ans. Pour ces enfants, le déterminant le plus important de leur fréquentation au secondaire est que le chef de ménage ait fréquenté l'école au moins jusqu'au collège.

L'influence moins notable des variables sociodémographiques au primaire peut s'expliquer en partie par les forts taux de fréquentation à ce niveau, où l'offre est relativement importante et variée. Mais ce résultat indique peut-être aussi qu'à Ouagadougou, la scolarisation au primaire est un acquis pour les populations, et que les enjeux autour de la scolarisation se situent désormais, pour les familles qui en ont les moyens, en amont, dans le préscolaire, qui permet de bien préparer l'étape du primaire, et en aval, dans le secondaire, pour la poursuite des études. En témoignent les forts pouvoirs discriminants du niveau de vie et du niveau d'instruction pour la fréquentation au préscolaire, et dans une moindre mesure pour la fréquentation au secondaire, niveaux d'enseignement où l'offre est moins abondante, et les places encore « chères ». Un autre résultat distinctif des deux types de ménage dans le groupe d'âge 14-16 ans est l'effet du statut matrimonial du chef de ménage. Outre l'influence négative de la polygamie déjà évoquée, le

célibat des hommes apparaît très positivement associé à la fréquentation au secondaire des enfants de ce groupe, alors que celui des femmes lui est négativement associé. Ce résultat reflète la diversité des cadres d'accueil des enfants caractéristiques du milieu urbain africain, où des frères aînés prennent en charge dans leurs ménages des sœurs ou des frères plus jeunes, tandis que les femmes ont plus recours à la main-d'œuvre juvénile pour l'aide aux travaux domestiques et dans leurs activités économiques [Guillaume, Vimard, Fassassi, N'Guessan, 1997 ; Jacquemin 2009].

## Conclusion

Alors que le constat d'une meilleure scolarisation des enfants dans les ménages dirigés par les femmes est un résultat récurrent dans les travaux sur la demande scolaire en Afrique subsaharienne, les explications qui en sont proposées demeurent au stade des hypothèses, faute de preuves empiriques. La raison en est que ces études se limitent souvent à la seule comparaison de la scolarisation selon le sexe du chef de ménage, et qu'elles n'examinent pas les comportements à l'intérieur des ménages, du fait notamment de la faiblesse des échantillons, et donc des données disponibles. Notre objectif était de mettre à profit l'exhaustivité d'une base de données telle que le recensement de Ouagadougou de 2006 pour dépasser l'analyse des comportements différentiels des hommes et des femmes par la seule comparaison des différences de scolarisation à partir de la variable « sexe du chef de ménage », et d'observer au sein de chaque type de ménage l'influence de ses caractéristiques sociodémographiques sur trois moments distincts de la scolarisation des enfants. Nos résultats suggèrent que ce n'est pas tant le statut de chef de ménage que l'organisation de la circulation des enfants dans les réseaux familiaux et sociaux qui, en donnant à leurs ménages des formes démographiques particulières, créent des environnements favorables à la scolarisation de certains enfants, particulièrement des garçons. Les ménages dirigés par des femmes abritent les proportions les plus élevées d'enfants avec au moins un parent corésident, ou d'enfants apparentés au chef de ménage, ce qui peut laisser supposer qu'elles sont aidées par les parents biologiques pour l'entretien de certains de ces enfants. Nous avons aussi montré que vivre dans un ménage dirigé par une femme n'offre pas nécessairement des probabilités plus élevées de scolarisation, et que bien au contraire, cela compromet davantage la scolarisation de certaines catégories de filles. Cette discrimination plus grande à l'endroit des filles doit être lue à l'aune des rapports sociaux de sexe inégaux qui structurent la société burkinabè. Dans leur quête d'autonomie, les femmes, sur qui repose le poids des charges domestiques, sont placées dans la position ambivalente de devoir sacrifier l'autonomie future d'autres femmes plus jeunes et plus défavorisées, en leur déléguant les tâches qui leur incombent [Gérard 1998]. L'absence d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance oblige par exemple les femmes salariées à avoir recours à des jeunes filles pour le gardiennage des enfants en bas âge. Aux inégalités sexuelles en matière de scolarisation subies par ces filles dans leur milieu social d'origine s'ajoutent ainsi des inégalités de classe. De plus, comme les hommes,

les femmes suivent le schéma de reproduction sociale en milieu urbain, à savoir assurer une meilleure scolarisation à leur progéniture en ayant recours à une main-d'œuvre enfantine, et souvent féminine, issue de la parenté élargie, ou recrutée à ces fins pour assumer les travaux domestiques. Dès lors, lire les différences de scolarisation issues de ces stratégies à partir de la seule variable sexe du chef de ménage contribue à masquer en grande partie les inégalités de classe qui traversent chacune des catégories des chefs de ménage considérées. Le désir plus manifeste chez les femmes de mettre les enfants dans les structures du préscolaire indique cependant une préoccupation scolaire plus grande chez elles que chez les hommes, ce qui peut à terme se traduire par une plus forte implication des femmes dans les niveaux primaires ou secondaires, lorsqu'elles en ont les moyens.

Cependant, tout en apportant des pistes d'explication au constat de la meilleure scolarisation dans les ménages dirigés par les femmes, nos résultats soulèvent des questions auxquelles les limites inhérentes à nos données ne permettent pas de répondre. Les femmes chefs de ménage sont-elles les initiatrices du choix de la mise ou du maintien ou non à l'école des enfants qui vivent avec elles ? Perçoivent-elles des aides pour la scolarisation des enfants qu'elles hébergent, qu'ils soient les leurs ou non ? Sont-elles plus sollicitées que les hommes pour l'accueil d'enfants mâles extérieurs au noyau familial dans leur ménage ? À quelles fins ? Un éclairage sur ces questions est nécessaire lorsque les études sur la demande scolaire ont pour unité d'observation le ménage. Nos résultats montrent en effet que prendre le ménage comme unité d'observation comprend le risque d'intégrer dans les analyses des enfants dont la scolarisation relève de logiques scolaires différentes de celles des ménages dans lesquels ils résident.

## Bibliographie

- ANTOINE P., GUILLAUME A. [1986], « Une expression de la solidarité familiale à Abidjan : enfants du couple, enfants confiés » in *Colloque international Aidelf-Ined*, « Les familles d'aujourd'hui », Genève, 17-20 septembre 1984, p. 289-197.
- BARROS R., FOX L., MENDONCA R. [1997], « Female-Headed Households, Poverty, and the Welfare of Children in Urban Brazil », *Economic Development and Cultural Change*, vol. 45, n° 2, p. 231-257.
- BOOTH M.Z. [2003], « The Impact of Parental Availability on Swazi Students' School Achievement: A Nine Year Longitudinal Study », *International Journal of Educational Development*, vol. 23, n° 3, p. 257-274.
- FUWA N. [1999], « The Poverty and Heterogeneity Among Female-Headed Households Revisited: The Case of Panama », *World Development*, vol. 28, n° 8, p. 1515-1542.
- GÉRARD E. [1998], « Femmes, instruction et développement au Burkina Faso. Incertitudes africaines », in LANGE M.-F. (dir.), *L'École et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Paris, Karthala, p. 197-220.
- GUILLAUME A., VIMARD P., FASSASSI R., N'GUESSAN K. [1997], « La circulation des enfants en Côte-d'Ivoire : solidarité familiale, scolarisation, redistribution de la main-d'œuvre », in

- CONTAMIN B., MEMEL-FOYE H. (dir.), *Le Modèle ivoirien en question : crises, ajustements, recomposition*, Paris, Karthala-Orstom, p. 573-590.
- HANDA S. [1994], "Gender, Headship, and Intrahousehold Resource Allocation" *World Development*, vol. 22, n° 10, p. 1535-1547.
- HANDA S. [1996], "Expenditure Behavior and Children's Welfare: An Analysis of Female Headed Households in Jamaica", *Journal of Development Economics*, vol. 50, n° 1, p. 165-187.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DÉMOGRAPHIE (INSD) [2006], « Manuel de l'agent recenseur », Ouagadougou, Ministère de l'Économie, du développement, p. 46.
- ISIUGHO-ABANIHE U.C. [1985], "Child Fosterage in West Africa", *Population and Development Review*, vol. 11, n° 1, p. 53-73.
- JACQUEMIN M. [2009], « "Petites nièces" et "petites bonnes à Abidjan. Les mutations de la domesticité juvénile », *Travail, genre, sociétés*, vol. 2009/2, n° 22, p. 53-74.
- KERMYT G.A. [2000], "Family Structure, Parental Investment, And Educationnal Outcomes Among Black South Africans", *PSC Research Report*, n° 03-538, Ann Arbor, Population studies center. University of Michigan.
- KOBIANE J.-F. [2003], « Pauvreté, structures familiales, stratégies éducatives à Ouagadougou », in COSIO M., MARCOUX R., PILON M., QUESNEL A. (dir.), *Éducation, famille, et dynamiques démographiques*, Paris, CICRED, p. 153-182.
- KOBIANE J.-F. [2006], *Ménages et scolarisation au Burkina Faso. À la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Louvain la Neuve, Academia Bruylant, 316 p.
- LALLEMAND S. [1976], « Génitrices et éducatrices mossi », *L'Homme*, vol. 16, n° 1, p. 109-124.
- LANGE M.-F. [2007], « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 », in LOCOH T. (dir.), *Genre, sociétés en Afrique. Implications pour le développement*, Paris, INED, p. 185-200.
- LOYD C.B., BLANC A.K. [1996], "Children's Schooling in Sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others", *Population and Development Review*, vol. 22, n° 2, p. 265-298.
- MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION (MEBA) [1999], « Plan décennal de l'éducation de base 2000-2009 », Ouagadougou, 86 p.
- PFEFFERKORN R. [2007], *Inégalités et rapports sociaux. Rapports de classes, rapports de genre*, Paris, La Dispute, 412 p.
- PILON M. [1995], « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apports, limites des données censitaires », *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, n° 3, p. 697-718.
- PILON M. [1996], « Genre et scolarisation des enfants en Afrique sub-saharienne », in LOCOH T., LABOURIE-RACAPE A., TICHIT C. (dir.), *Genre et développement : des pistes à suivre*, Paris : CEPED, p. 25-34.
- PILON M. [2007], « La scolarisation au primaire à Ouagadougou : niveaux, disparités », in COMPAORE F., COMPAORE M., LANGE M.-F., PILON M., *La Question éducative au Burkina Faso. Regards pluriels*, Ouagadougou, CNRST, p. 145-159.
- PILON M., VIGNIKIN K. [2006], *Ménages et familles en Afrique subsaharienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines-AUF, 122 p.

- POIRIER J., BAYA B., ZOUNGRANA C.M. [1998]. « Travail des enfants, division des tâches au sein des ménages (Ouagadougou, Burkina Faso) », 2<sup>e</sup> édition corrigée, *Les travaux de l'UERD*, Ouagadougou, UERD, p. 23.
- SHAPIRO D., TAMBASHE B.O. [2001], "Gender, Poverty, Family Structure, and Investments in Children's Education in Kinshasa, Congo", *Economics of Education Review*, vol. 20, n° 4, p. 359-375.
- SIBANDA A. [2004], "Who Drops Out of School in South Africa? The Influence of Individual and Household Characteristics", *African Population Studies*, vol. 19, n° 1, p. 99-117.
- TOWNSEND N., MADHAVAN S., TOLLMAN S., GARENNE M., KAHN K. [2002], "Children's Residence Patterns and Educational Attainment in Rural South Africa, 1997", *Population Studies*, vol. 56, n° 2, p. 215-225.
- WAKAM J. [2002], « Relations de genre, structures démographiques des ménages, et scolarisation des jeunes au Cameroun », *African Population Studies*, vol. 17, n° 2, p. 1-22.
- WAKAM J. [2003], « Structure démographique des ménages et scolarisation des enfants au Cameroun », in COSIO M., MARCOUX R., PILON M., QUESNEL A (dir.), *Éducation, famille, et dynamiques démographiques*, Paris, CICRED, p. 183-217.